

PROJET D'EXTENSION DU PARC EOLIEN DE L'EPINE MARIE MADELEINE

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE

OCTOBRE 2017

Documents spécifiques demandés au titre du code de l'environnement

Communes de

Agnicourt-et-Séchelles,

Montigny-le-Franc,

Tavaux-et-Pontséricourt (02)

Société Parc Eolien Nordex 72 S.A.S.

23 rue d'Anjou

75008 PARIS





NOMENCLATURE

AR-24	AU 3	SITUATION
AR-25	AU 10.2:	PLAN GENERAL
AR-26	AU 3:	CARTE 1:50000
AR-27	AU 4:	PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN
AR-28	AU 4:	PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN
AR-29	AU 5:	PLAN N°1 DU PARC EOLIEN
AR-30	AU 5:	PLAN N°2 DU PARC EOLIEN
AR-31	AU 5:	PLAN N°3 DU PARC EOLIEN
AR-32	AU 5:	PLAN N°4 - POSTES DE LIVRAISON 1-2

SOMMAIRE

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases de travaux.

Date : 07/12/2016

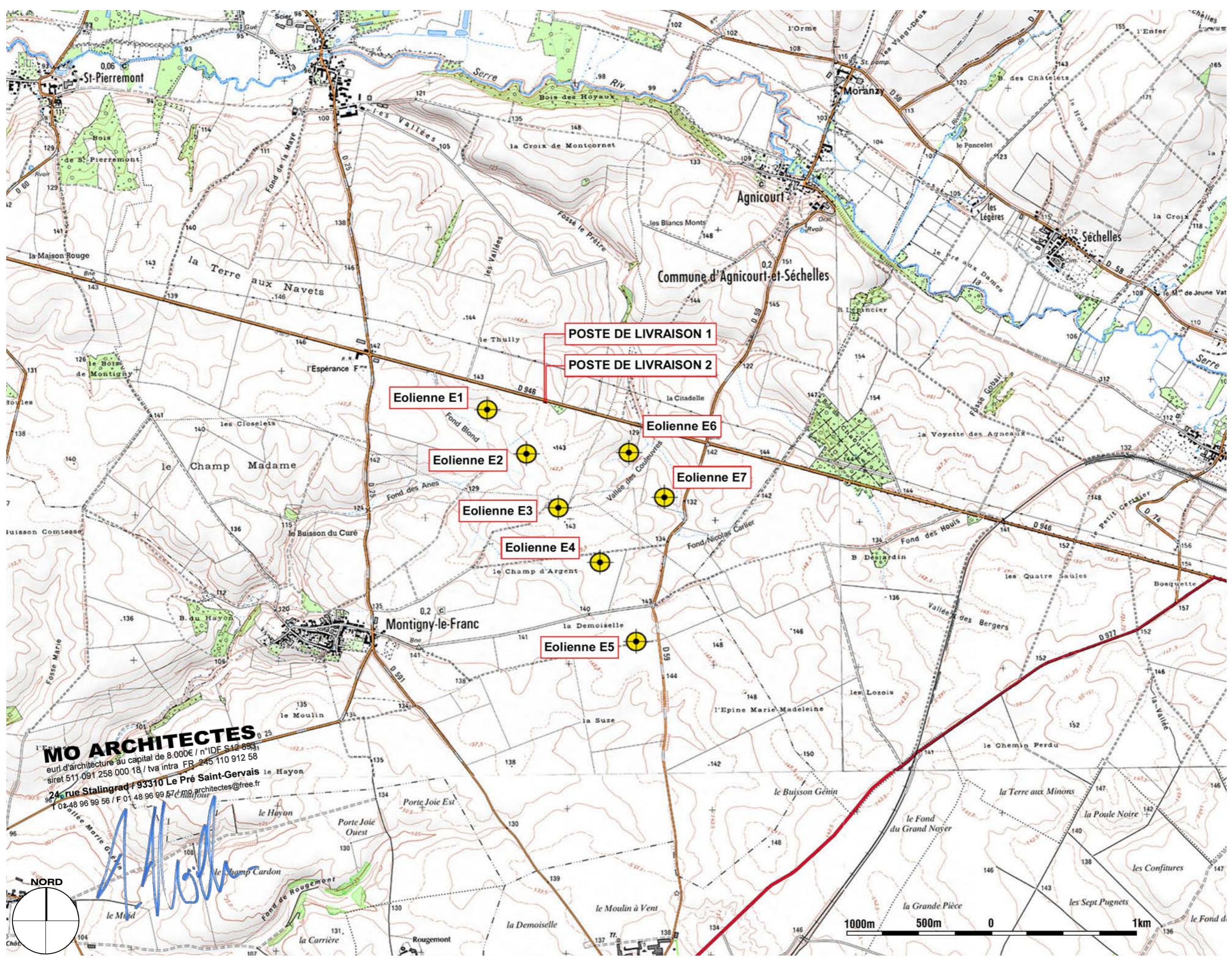
Indice : **A**



PARC EOLIEN NORDEX LXII SAS

**PLAN DE
SITUATION**

Source scan 25 IGN



-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison

MO ARCHITECTES
Bureau d'architecture au capital de 8.000€ / n°IDE S12 8931
siret 511 091 258 000 18 / tva intra FR 245 110 912 58
24, rue Stalingrad / 93310 Le Pré Saint-Gervais le Hayon
T 02 48 96 99 56 / F 01 48 96 99 57 / mo.architectes@free.fr

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

AU 3 

AR-24

A3-Echelle : 1 : 25 000

Date : 07/12/2016 Indice : A



PLAN GENERAL



Légende:

- Eolienne accordée
- Route
- Chemin existant
- Chemin à créer
- Parcelle d'assiette
- Parcelle surplombée
- Aire de grutage
- Pan coupé ou chemin provisoir
- Limite de commune
- Réseau électrique enterré "à titre indicatif"
- Boisements
- Arbres
- Cours d'eau
- Périmètre de 600m (1/10e du rayon d'affichage d'enquête publique)
- Distance voies circulées
- Distance habitations

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

AU 10.2

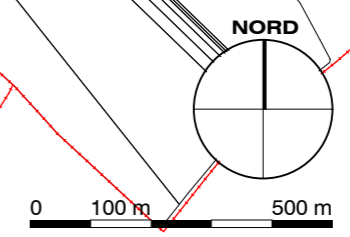
AR-25

A3-Echelle : 1:15000

Date : 07/12/2016 Indice : **A**

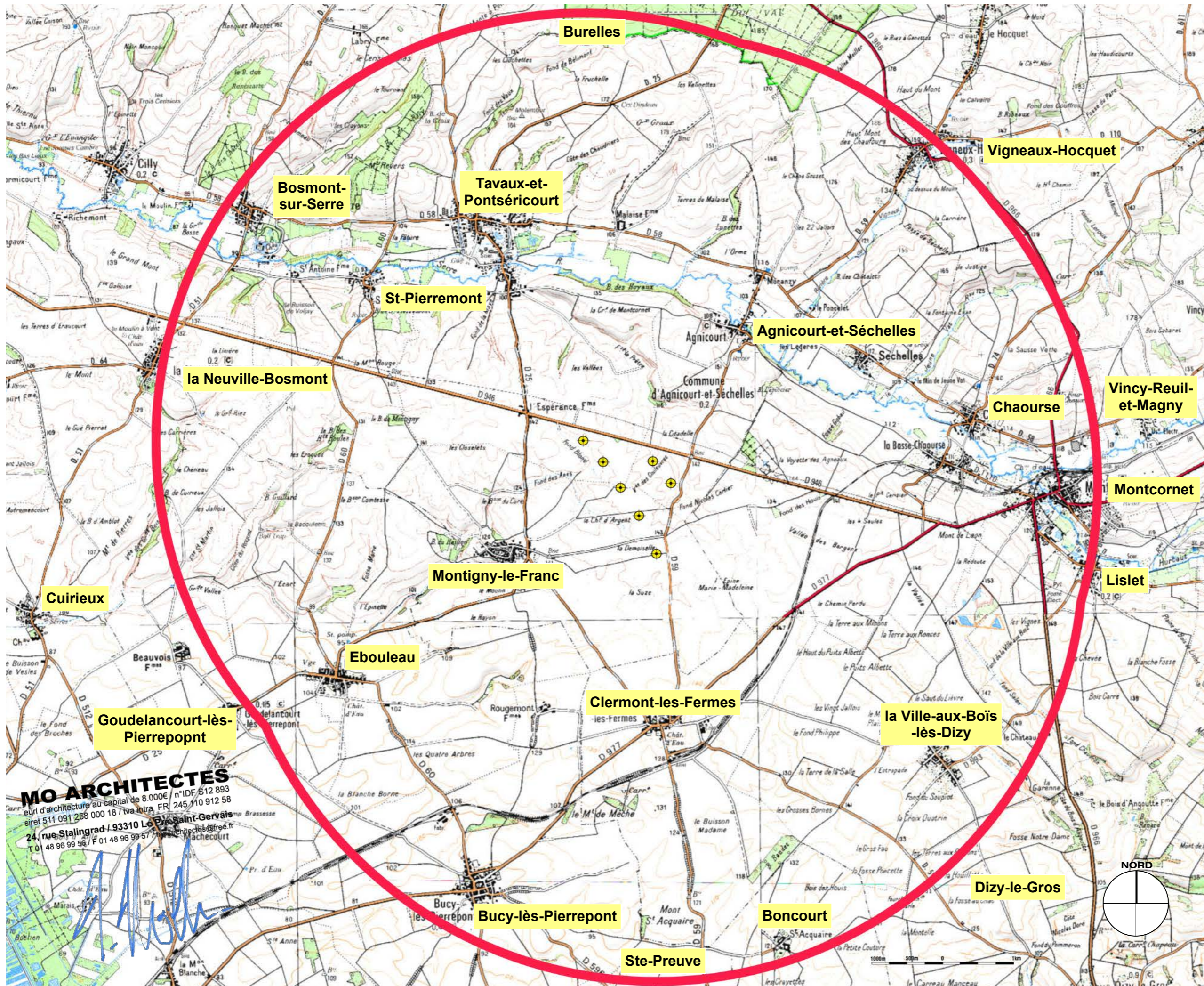


MO ARCHITECTES
eurl d'architecture au capital de 8.000€ / n°IDF S12 893
siret 511 091 258 000 18 / tva intra FR 245 110 912 58
24, rue Stalingrad / 93310 Le Pré Saint-Gervais
T 01 48 96 99 56 / F 01 48 96 99 57 / mo.architectes@free.fr





CARTE 1:50000



- Eoliennes
- Limite de commune
- Poste de Livraison
- Rayon d'affichage 6 km
- Communes dans le rayon d'affichage

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

AU 10.2

AR-26

A3-Echelle : 1: 50000

Date : 07/12/2016 Indice : A

MO ARCHITECTES
Bureau d'architecture au capital de 8.000€ n°IDF S12 893
siret 511 091 258 000 18 / TVA intra FR 245 110 912 58
24, rue Stalingrad / 93310 Le Blanc-Mesnil
T 01 48 96 99 56 / F 01 48 96 99 57

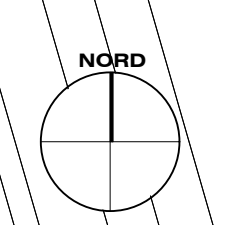
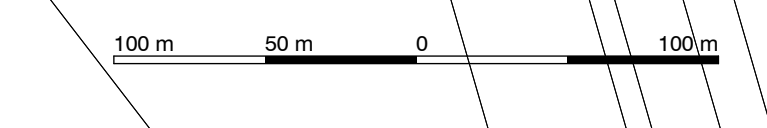
PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN



- Légende:**
- Eolienne accotée
 - Zone agricole
 - Aire habitable
 - Rivier
 - Chemin existant
 - Chemin à créer
 - Bâtiment
 - Aire de protégé
 - Parc éolien ou chemin possible
 - Limites de communes
 - Réseaux d'irrigation existants et à créer
 - Bâtiments
 - Aires de sites sensibles
 - Clous réels
 - Périmètre de 600m (1/100e de rayon) autour de chaque éolienne (jaillissement)
 - Distance axes circulaires
 - Distance habitations
 - Axes de chemins de fer dans le plan



MO ARCHITECTES
100, rue Stalingrad - 63010 La Plaine-Guyonne
T 01 47 84 10 01 F 01 47 84 10 02



© MO ARCHITECTES. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la MO ARCHITECTES est formellement interdite.

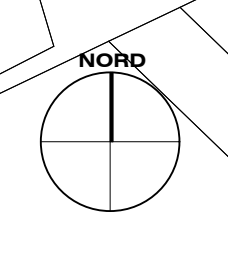
PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN



- Légende:
- Eolienne accotée
 - Zone agricole
 - Rue
 - Chemin existant
 - Chemin à créer
 - Bâtiment
 - Aire de stockage
 - Parc coupé ou chemin possible
 - Limites de commune
 - Réseau hydrographique (hors "à titre vicinal")
 - Bâtiments
 - Aires de zones habitées
 - Clous rous
 - Périmètre de 600m (1/10e de rayon) (délimitage théorique)
 - Distance axes circulaires
 - Distance habitations
 - Avoir été de chemins de fer dans le plan

MO ARCHITECTES
10 rue de la République - 51000 Troyes
03 25 24 10 10
24, rue Stalingrad - 51210 La Pêche-Saint-Gervais
T 03 25 24 10 10 - F 03 25 24 10 10

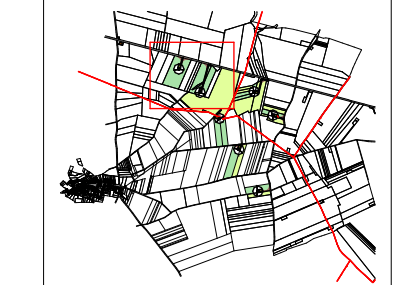
A. H.



100 m 50 m 0 100 m



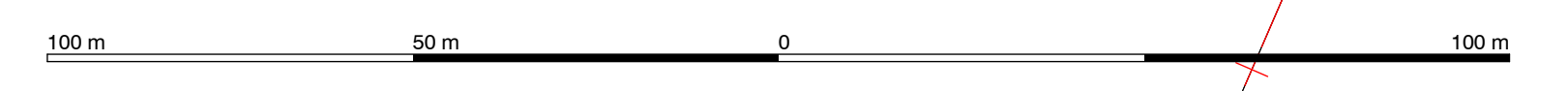
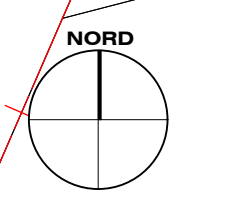
© MO ARCHITECTES. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.

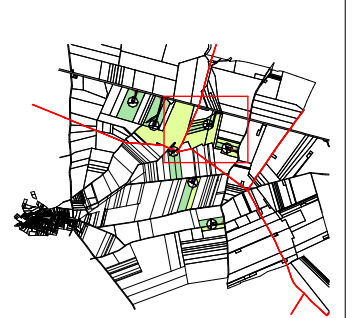


- Légende:**
- Eolienne accolée
 - Terrain agricole
 - Aire foncière
 - Route
 - Chemin existant
 - Classe à coter
 - Aire de grutage
 - Parc couvert ou créneau provisoire
 - Ligne de commune
 - Courbe d'eau
 - Réseau électrique externe "à titre indicatif"
 - Réseau de 20kV autour de l'éolienne
 - Aire qui ne concerne pas les abords de l'éolienne projetée


MO ARCHITECTES
10 rue de la République - 14000 Caen
Tél : 02 31 00 00 18 - Fax : 02 31 00 00 19
24, rue Stalingrad - 14010 La Pie-Saint-Gervais
Tél : 02 31 00 11 11 - Fax : 02 31 00 11 12 - www.moarchitectes.com

A. Hode





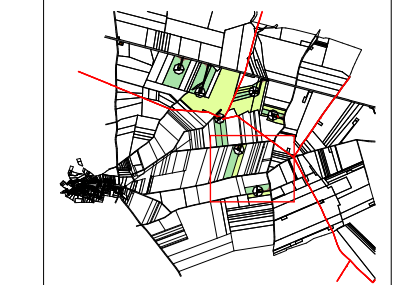
- Légende:
- Exclave accolée
 - Terrain agricole
 - SAU Forêt
 - Ruisseau
 - Chemin existant
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Plan coupé ou chemin provisoire
 - Limite de commune
 - Chemin d'eau
 - Réseau électrique existant "à l'ère agricole"
 - Perimètre de 200m autour de l'installation
 - Alignement des poteaux
- Aucun point ne traverse les alignements de l'installation proposée.



MO ARCHITECTES
10 rue de la République - 21000 Dijon
24, rue Stalingrad - 89210 La Palisse-Gervais
T 03 80 88 00 00 F 03 80 88 00 01

A. H. H.


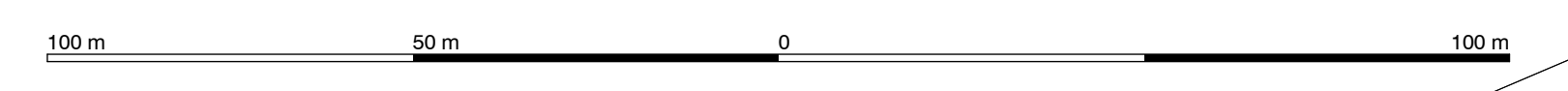
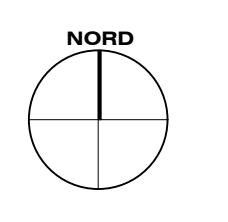
© MO ARCHITECTES - Mission d'architecte établie le 15/07/2016 (plan de permis de construire, en vue de l'ADP de l'Etat) par MO ARCHITECTES pour le Maître d'ouvrage. Tous droits réservés.



- Légende:**
- Eolienne existante
 - Terrain agricole
 - Bois Forêt
 - Route
 - Construction existante
 - Construction à ajouter
 - Aire de stockage
 - Empreinte de construction
 - Ligne de commune
 - Ligne de parcelle
 - Réseau électrique existant "à titre indicatif"
 - Réseau de 20kV autour de l'installation
 - Ligne qui ne traverse les abords de l'installation proposée

MO ARCHITECTES
société d'architecture au capital de 10000 € (SIRET 525 200 240)
au 111 000 000 000 181 rue de la République - 54000 Nancy
24, rue Stalingrad - 54510 La Prieure-Gervais
T 03 83 34 49 11 F 03 83 34 49 12 E mo.architectes@moa.fr

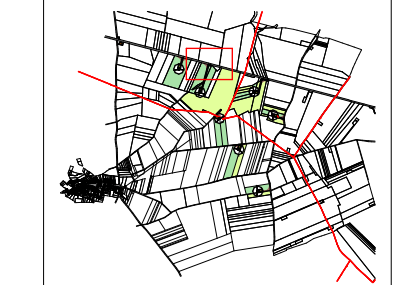
A. H. H.



COMMUNE DE
TAVAUX-ET-PONTSERICOURT



PLAN N°4 - POSTES DE LIVRAISON 1-2



- Légende:
- Estimee accordee
 - Terrain agricole
 - Bâtiments
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin à créer
 - Aire de groupage
 - Parc coupé ou chemin provisoire
 - Ligne de commune
 - Chemin rural
 - Réseau électrique existant
 - Réseau électrique à créer
 - Périmètre de ZON autour de l'éolienne
 - Aire de livraison
- Aucun éolien ne traverse les abords de

MO ARCHITECTES
société d'architecture au capital de 10000 € au 01 37 37 37 37
N°11 001 258 000 181 rue de la République 13001 Marseille
24, rue Saint-Jacques 43310 La Pré Saint-Gervais
T +33 (0) 477 41 41 41 F +33 (0) 477 41 41 41

A. Nodding
MAÎTRE D'ŒUVRE